



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 658 998 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
24.05.2006 Bulletin 2006/21

(51) Int Cl.:
B42F 15/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **05292468.5**

(22) Date de dépôt: **22.11.2005**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(72) Inventeur: **Ménard, Louis**
Trois-Rivières
Québec G8Y 7N9 (CA)

(74) Mandataire: **Intes, Didier Gérard André et al**
Cabinet Beau de Loménie,
158, rue de l'Université
75340 Paris Cedex 07 (FR)

(30) Priorité: **22.11.2004 CA 2486854**

(71) Demandeur: **Nicolet Plastique Ltée**
Nicolet,
Quebec J3T 1W3 (CA)

(54) Support pour classeurs suspendus

(57) L'invention vise un support à filières (1) conçu pour être installé de façon extrêmement simple sur une pièce de mobilier telle qu'une table, un bureau ou une étagère, ou sur toute autre surface plane, en vue de pouvoir ranger de façon extrêmement simple et rapide des filières ou autres types de supports à dossiers de type conventionnel. Ce support comprend un cadre (3) destiné à être inséré dans une ouverture faite dans la surface plane, le cadre (3) présentant une partie supérieure pourvue d'une bordure (5) afin de reposer sur le bord du panneau dans l'ouverture de laquelle ledit cadre (3) est inséré, le cadre présentant également une partie inférieure pourvue d'un repli interne (7) en forme de J afin de permettre de suspendre une ou des filières (9, 11). Le support comprend aussi un couvercle (13) monté sur charnières à même le cadre pour venir se fermer sur celui-ci et protéger son contenu. De préférence, le cadre est dimensionné de façon à pouvoir, dans un sens, supporter des filières à dossiers de format « A » ou « Lettres » (9) et dans l'autre des filières à dossiers de format « Légal » (11).

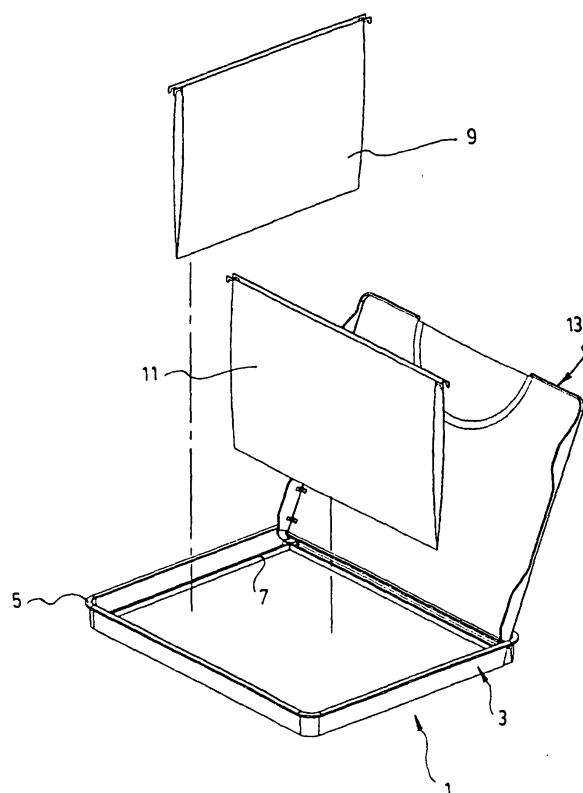


FIG. 4

EP 1 658 998 A1

Description**DOMAINE DE L'INVENTION**

[0001] La présente invention a pour objet un support à filières conçu pour être installé sur une pièce de mobilier telle qu'une table, une étagère ou un bureau, ou toute autre surface plane.

ARRIÈRE-PLAN TECHNOLOGIQUE

[0002] Dans le domaine du mobilier bas de gamme, lorsque vient le temps d'offrir de l'espace de rangement supplémentaire pour des filières à dossiers sans changer l'espace fourni pour la surface, la réalisation de caissons et/ou compartiments est nécessaire. Cela invoque l'ajout de pièces et de quincaillerie supplémentaire, rendant complexe et plus longue l'assemblage du mobilier. De plus, à l'emballage, le poids s'en retrouve plus élevé. De même, pour avoir l'accès à une imprimante à chargement arrière pour le papier, les manufacturiers doivent placer celle-ci sur une tablette coulissante au lieu d'une tablette fixe. Cette problématique affaiblit la structure du meuble et nécessite de la quincaillerie dispendieuse.

RÉSUMÉ DE L'INVENTION

[0003] La présente invention a pour objet un support à filières qui vient régler le problème ci-dessus évoqué.

[0004] Plus précisément, l'invention a pour objet un support à filières qui est conçu pour être installé de façon extrêmement simple sur une pièce de mobilier telle qu'une table, un bureau ou une étagère, ou sur toute autre surface plane, en vue de pouvoir ranger de façon extrêmement simple et rapide des filières ou autres types de supports à dossiers de type conventionnel.

[0005] Le support à filières selon l'invention est caractérisé en ce qu'il comprend :

- un cadre destiné à être inséré dans une ouverture faite dans une surface plane, le cadre présentant une partie supérieure pourvue d'une bordure afin de reposer sur le bord du panneau dans l'ouverture de laquelle ledit cadre est inséré, le cadre présentant également une partie inférieure pourvu d'un repli interne en forme de J afin de permettre de suspendre une ou des filières; et
- un couvercle monté sur charnières à même le cadre pour venir se fermer sur celui-ci et protéger son contenu.

[0006] De préférence, le cadre est dimensionné de façon à pouvoir, dans un sens, supporter des filières à dossiers de format « A » ou « Lettres » et dans l'autre des filières à dossiers de format « Légal ».

[0007] La structure de ce support à filières, son fonctionnement ainsi que ses avantages seront mieux compris à la lecture de la description détaillée qui suit d'un

mode préféré de réalisation de celle-ci, faite en se référant aux dessins annexés.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

[0008]

La Figure 1 est une vue en perspective d'un support à filières selon un mode préféré de réalisation de l'invention, ce support étant montré avec son couvercle en position ouverte;

la Figure 2 est une vue analogue à la Figure 1, montrant plusieurs filières de format « A » ou « Lettres » installées en parallèle;

la Figure 3 est une vue analogue à la Figure 1, montrant plusieurs filières de format « Légal » installées en parallèle;

la Figure 4 est une vue en perspective éclatée montrant la façon dont les filières peuvent être installées dans le cadre;

la Figure 5 est une vue de coupe de côté montrant la façon dont les crochets aux extrémités des filières peuvent venir s'accrocher sur le rebord du cadre;

la Figure 6 est une vue en perspective du cadre en tant que tel;

la Figure 7 est une vue de dessus du cadre;

la Figure 8 est une vue de côté du cadre;

la Figure 9 est une vue en agrandi du coin du cadre illustré sur la Figure 6; et

la Figure 10 est une vue de côté illustrant la façon dont le couvercle du support vient se refermer sur le cadre.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INVENTION

[0009] Le support à filières 1 selon l'invention comprend un cadre 3 destiné à être inséré dans une ouverture débitée préalablement dans la surface plane d'un panneau d'une épaisseur pouvant être variable, qui fait partie d'une pièce de mobilier telle qu'une table, une étagère ou un bureau, ou de tout autre élément.

[0010] Le cadre 3 est pourvu d'une bordure externe 5 dans sa partie supérieure dont le but est de masquer les traces ou imperfections du débitage du panneau dans lequel il est inséré.

[0011] Le cadre 3 est pourvu également d'un repli interne 7 en forme de « J » dans la partie inférieure sur laquelle peuvent être apposés les crochets aux extrémités de filières à dossiers de format « A » ou « Lettres »

9 dans un sens (voir Figures 1, 2 et 4) et « Légal » 11 dans l'autre.

[0012] Le dégagement existant entre la partie inférieure et la partie supérieure du cadre permet l'utilisation d'étiquettes d'identification sur les filières sans que celles-ci ne dépassent du cadre (voir Figure 5). 5

[0013] Le cadre 3 est recouvert d'un couvercle 13 monté sur charnières dont le but de protéger le contenu et éviter que des objets tombent inutilement à travers celui-ci. 10

[0014] Le support 1 ci-dessus décrit est léger et la partie débitée du panneau du meuble dans lequel il est installé peut être réutilisée à d'autres fins. Ce débitage, s'il est effectué avant l'emballage du meuble à la demande de l'acheteur, peut faciliter la manutention et les coûts d'expédition en raison du poids moindre. 15

[0015] Le support 1 selon l'invention est avantageusement réalisé dans un moule en deux parties, sans l'utilisation de composantes mécaniques dispendieuses, ce qui permet de meilleurs débits de production. 20

Revendications

1. Un support à filières (1) conçu pour être installé sur une surface plane, **caractérisé en ce qu'il** comprend : 25

- un cadre (3) destiné à être inséré dans une ouverture faite dans la surface plane, le cadre (3) présentant une partie supérieure pourvue d'une bordure (5) afin de reposer sur le bord du panneau dans l'ouverture de laquelle ledit cadre (3) est inséré, le cadre (3) présentant également une partie inférieure pourvue d'un repli interne (7) en forme de J afin de permettre de suspendre une ou des filières (9, 11); et 30
- un couvercle (13) monté sur charnières à même le cadre (3) pour venir se fermer sur celui-ci et protéger son contenu. 40

2. Un support à filières (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le cadre (3) est dimensionné de façon à pouvoir, dans un sens, supporter des filières à dossiers de format « A » ou « Lettres » (9) et dans l'autre des filières à dossiers de format « Légal » (11). 45

50

55

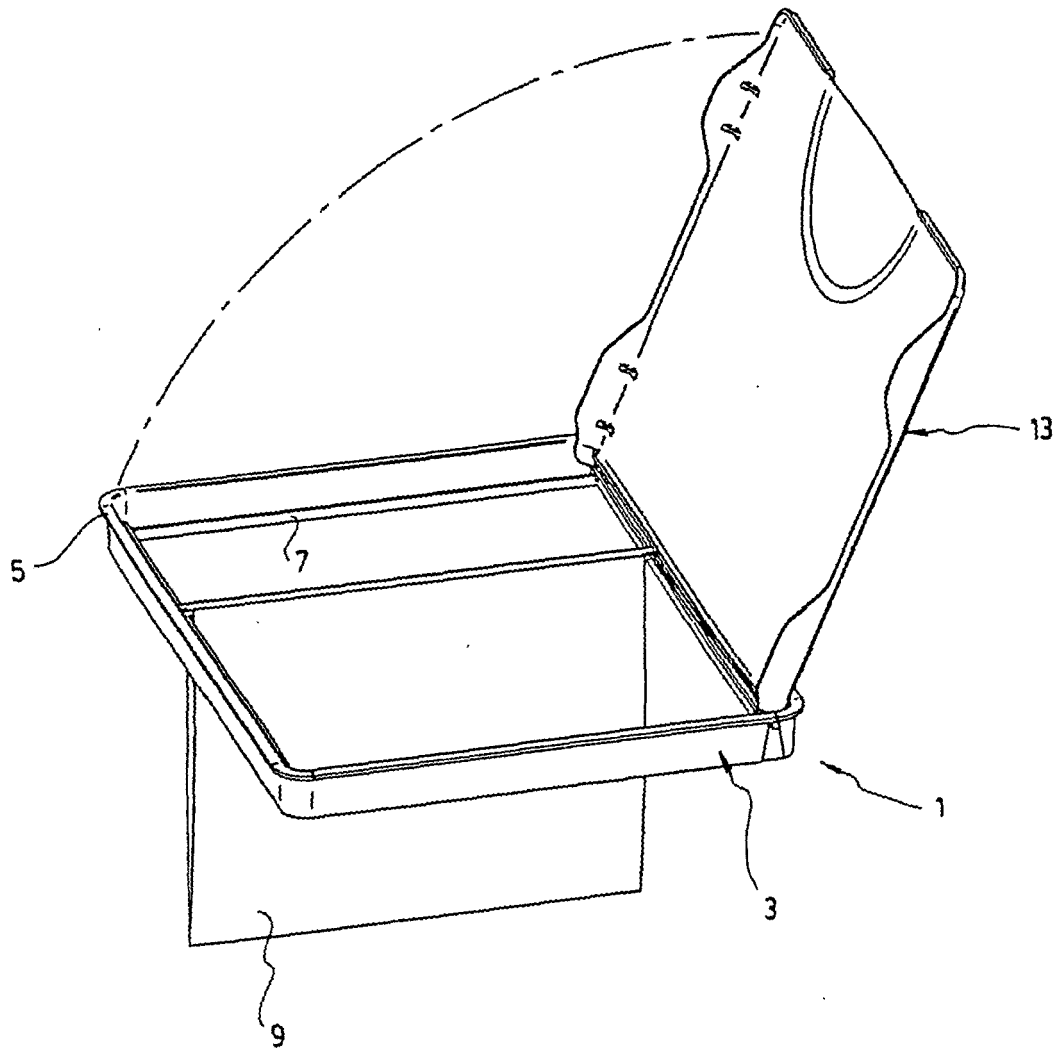


FIG. 1

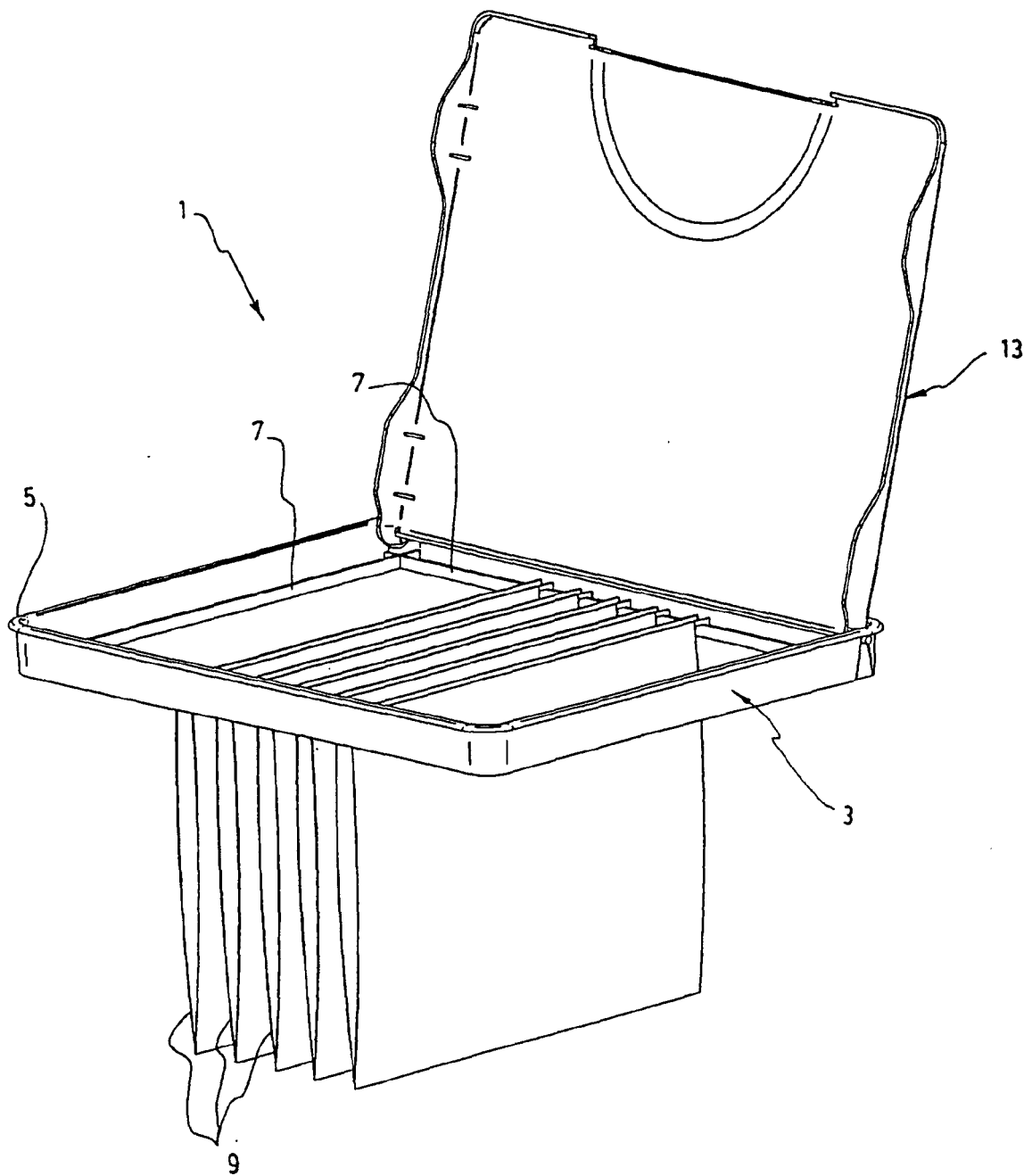


FIG. 2

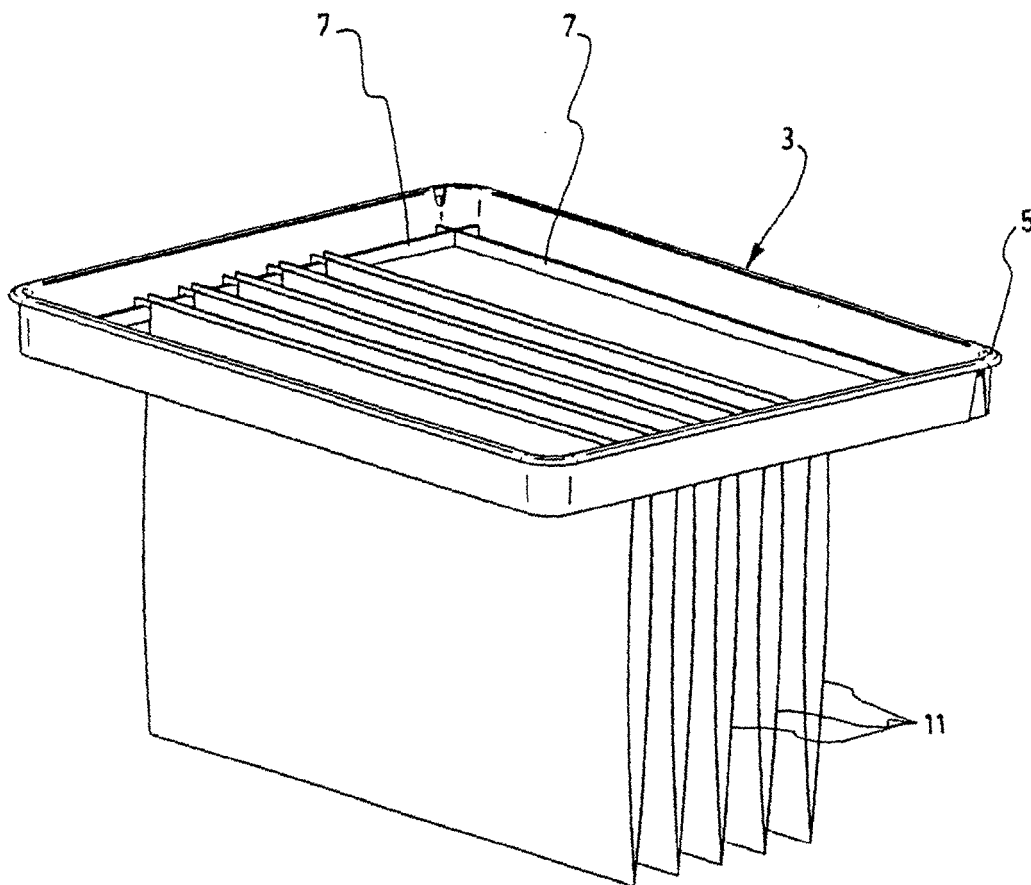


FIG. 3

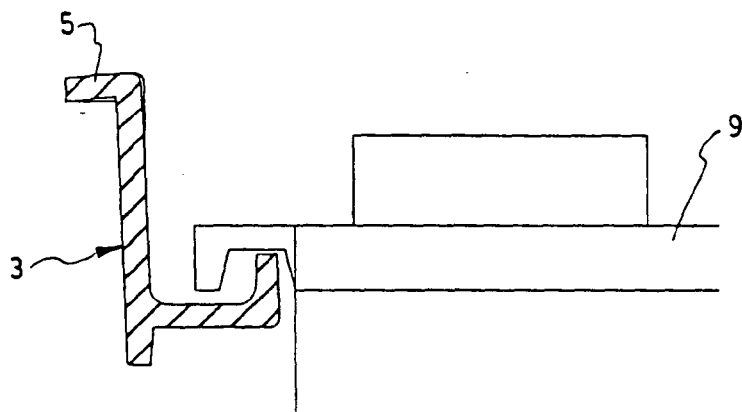


FIG. 5

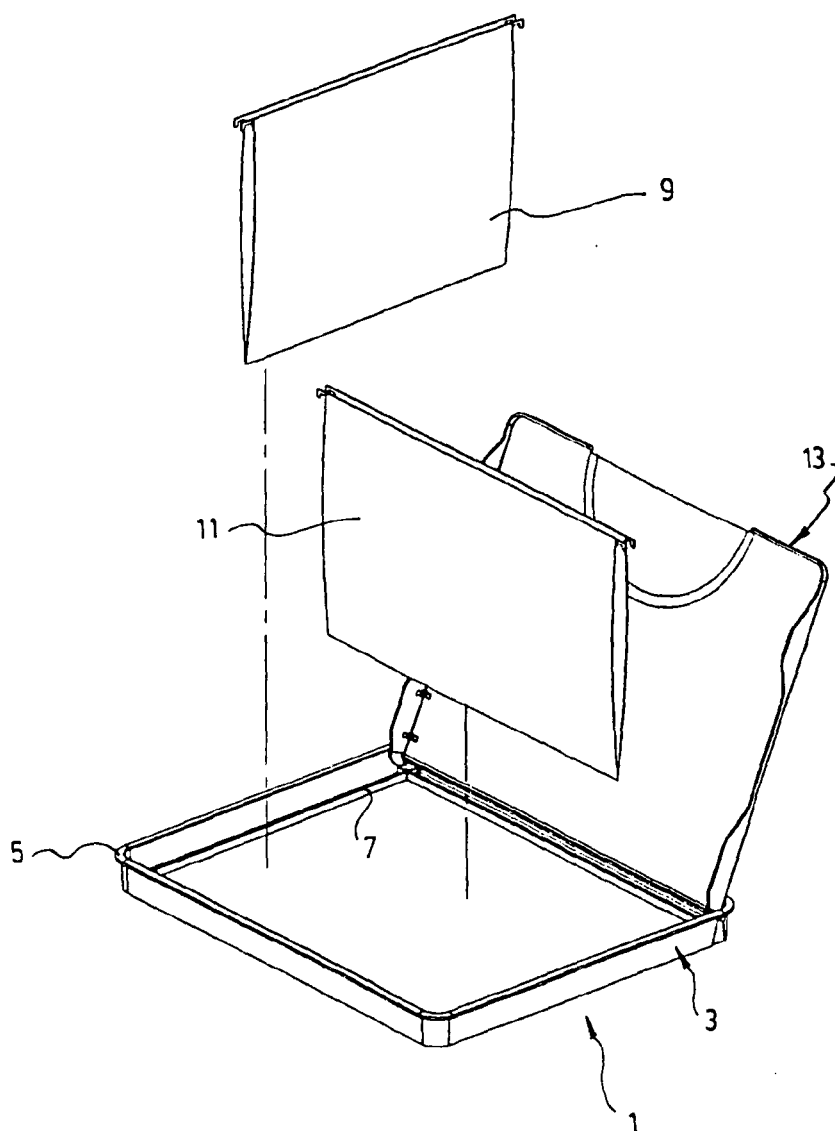


FIG. 4

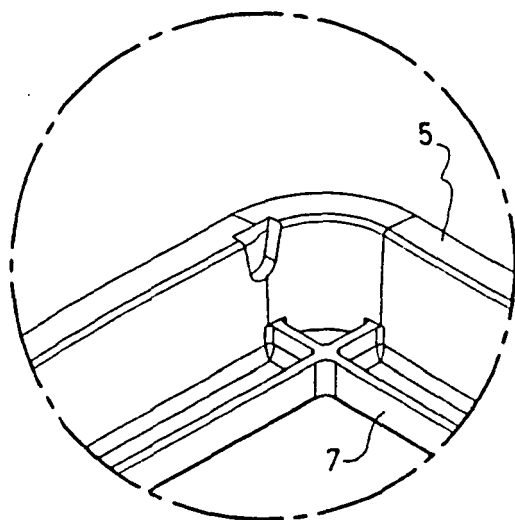


FIG. 9

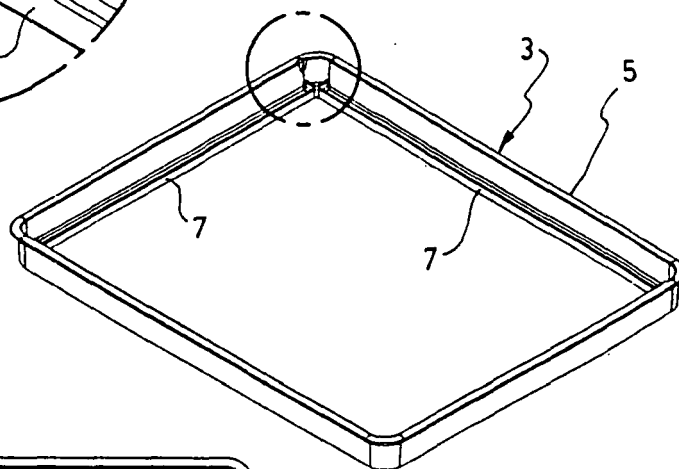


FIG. 6

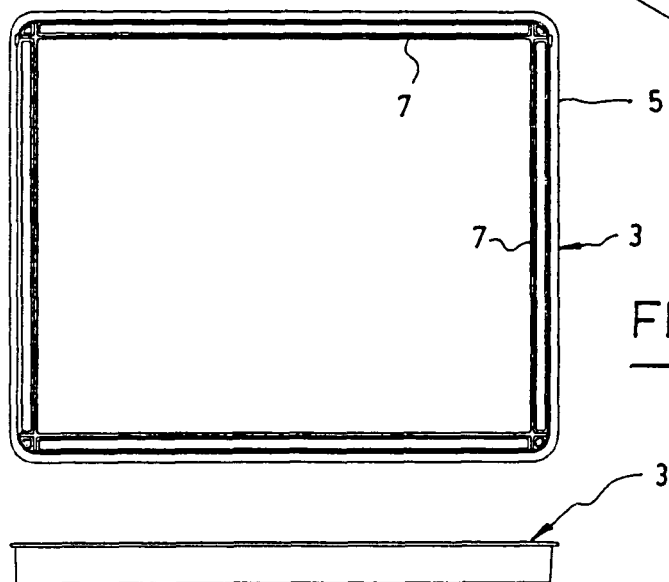


FIG. 7

FIG. 8

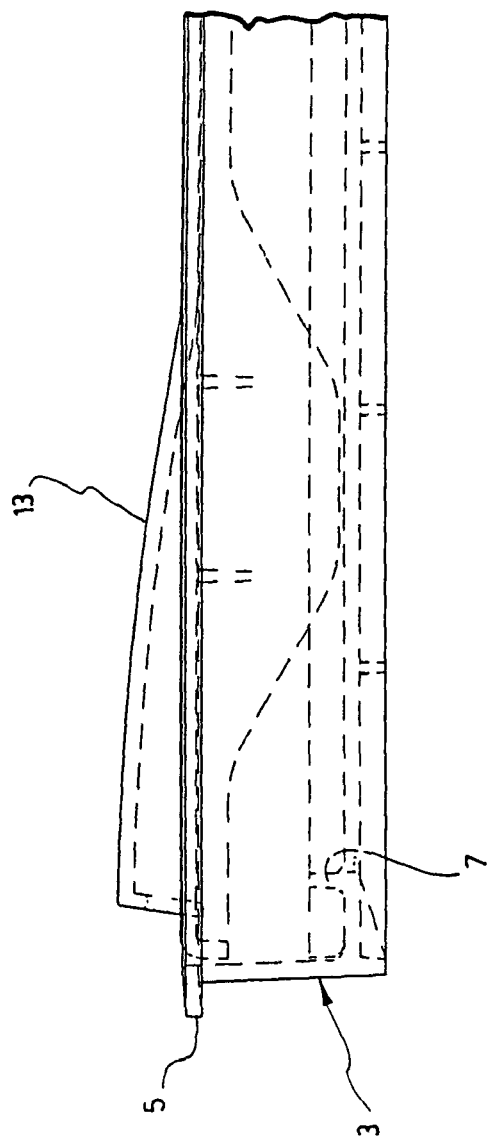


FIG. 10



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 4 913 302 A (STONIER ET AL) 3 avril 1990 (1990-04-03) * colonne 3, ligne 54 - colonne 6, ligne 48; figures *	1,2	B42F15/00
X	FR 2 403 893 A (CHEVALERIAS SA ETS) 20 avril 1979 (1979-04-20) * page 2, ligne 24 - page 4, ligne 27; figures *	1	
A	EP 0 342 072 A (POUTOUT, PHILIPPE; POUTOUT, PIERRE) 15 novembre 1989 (1989-11-15)	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B42F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 29 mars 2006	Examineur Louvion, B
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

1

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 29 2468

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-03-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4913302	A	03-04-1990	AUCUN	
FR 2403893	A	20-04-1979	AUCUN	
EP 0342072	A	15-11-1989	DE 68902092 D1	20-08-1992
			DE 68902092 T2	11-03-1993
			ES 2027202 T1	01-06-1992
			FR 2631284 A1	17-11-1989

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82